

Quelques nouvelles...

Enfin un logement pour « O »

« O », d'origine Nigérienne, a depuis de nombreuses années un petit boulot dans la vente de vêtements et logeait soit à la gare, soit dans un vieux camion près du marché St Bruno, il souffrait du froid et du manque d'accès aux sanitaires de base en plus d'une épaule en très mauvais état qui nécessitait des soins chirurgicaux. Nous avons pu lui obtenir un rendez-vous avec une chirurgienne, et lui donner accès à une chambre en colocation, il a exprimé une immense joie quand il a eu la clé de sa chambre dans la main.... et a dit: « Je sais où je vais dormir ce soir et prendre une douche... »

Une santé fragile pour « E »

Au printemps, nous avons pu obtenir un renouvellement de titre de séjour pour « E » au titre de « Étranger malade », il a du coup perçu à nouveau son Allocation Adulte Handicapé (AAH), tout allait donc pour le mieux, mais sa santé s'est un peu dégradée et, bien suivi par les services de l'hôpital Nord, il est admis pour quelques semaines à l'hôpital pneumologique Henri Bazire, près de Voiron, du mieux est donc devant lui...

Dossier qui évolue pour « M »

« M » a obtenu une carte AME pour 1 an, donc il a accès aux soins et peut avoir le titre de transport TAG pour 2,50 € par mois, sa demande de titre de séjour pour « Père d'enfant Français » avance doucement. Il est toujours aidé par VSSA.

« A » a réussi son diplôme!

« A », d'origine Sénégalaise, que nous aidons depuis 2021, a réussi son CAP de cuisine, qu'elle préparait avec l'association « 3aMIE ». Bravo à elle. Elle est toujours aidée par VSSA.

De bonnes nouvelles pour « A » et « K »

« A » et « K » originaires de Guinée sont parents d'une petite fille de 16 mois, qui vient de recevoir le statut de réfugiée. Les parents ont fait une demande de titre de séjour pour motif « parents d'enfant réfugiée », ils espèrent que cette démarche aboutira. En attendant, VSSA continue à les aider.

Soulagement pour quelques mois pour la famille « D »

Venant de Bosnie, la famille « D » logeait début septembre dernier à quatre dans une voiture (Les deux parents, une fille de 11 ans, et un garçon de 9 ans). Ils ont sollicité le Père Benoit de Menou qui les a adressé à VSSA. Les enfants ne pouvaient faire leur rentrée scolaire, faute de pouvoir se laver... Nous les avons reçus, et une donatrice (un grand Merci à elle) a fait un don pour leur permettre d'accéder à un logement provisoire pendant 1 mois, (les enfants ont donc pu faire leur rentrée...), puis le Père Christophe Brunet a signalé à VSSA qu'un logement prévu pour une famille du Chemin Neuf était vacant à St Marc jusqu'en juin prochain et que cela avait du sens de proposer à VSSA d'y héberger temporairement des personnes en précarité. Contact a été pris avec l'Association Diocésaine de Grenoble (qui s'est positionnée favorablement vis-à-vis de ce projet) pour établir une convention, et la famille « D » a pu être accueillie le 10 octobre au centre œcuménique St Marc. Pour gagner quelques sous, Julia, la maman, fait des ménages et Boban, le papa, fait des petits travaux de jardin et autres à la demande, n'hésitez pas à les solliciter, par notre intermédiaire (vs.sa@netc.com) ou en appelant le 06 20 75 03 22 (Danielle) qui leur transmettra votre proposition.

De très bonnes nouvelles pour « J »

Nous avions hébergé en urgence « J » d'origine Guinéenne, qui logeait à la gare de Grenoble et était enceinte. Elle a accouché d'une petite fille. L'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) lui a ensuite attribué une chambre dans un CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) près de Lyon. Elle a demandé le statut de réfugiée pour sa fille, qu'elle a obtenu (la Guinée étant un pays qui pratique la mutilation génitale féminine (MGF) actuellement pour 9 filles sur 10, en application de la convention de Genève de 1951, la France accorde selon la situation de famille, le statut de réfugiée pour éviter la persécution éventuelle en cas de retour au pays). « J » a ensuite demandé un titre de séjour en tant que « Parent d'enfant réfugiée », titre qu'elle vient d'obtenir pour 10 ans ! »

**VENTE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION:
FROMAGE ET VIN**

Cela fait maintenant plusieurs années que nous vous proposons des produits de qualité.

DATE LIMITE POUR LES COMMANDES : dimanche 12 novembre

LIVRAISON: mercredi 26 novembre de 14h30 à 18h30 au siège de l'association :
6 av. malherbe 38100 Grenoble

Si vous n'avez pas reçu directement le bon de commande vous le trouverez sur notre site

www.vssa.fr , ou en envoyant un courriel à vs.sa@netc.fr

Merci de le diffuser à vos amis.